



CGT Sevelnord lundi 24 octobre 2016

Contacts : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06,
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,
syndicatcgtsevelnord.over-blog.com
Page Facebook : syndicat cgt sevelnord

PSA TAILLE DANS SES EFFECTIFS



2133 suppressions d'emplois dans le groupe PSA.

En complicité avec les syndicats signataires du NEC permettant le vidage des usines, la direction de PSA vient d'annoncer en CCE extraordinaire du lundi 17 octobre 2016, un nouveau plan de destruction de 2133 emplois dans le groupe pour 2017. Ce plan se compose de 983 congés seniors non remplacés, de 1025 départs dit « volontaires » et 125 congés de longue durée.

La direction de SevelNord a donc déclenché une réunion extraordinaire du comité d'établissement qui s'est déroulée le jeudi 20 octobre 2016, pour annoncer 133 suppressions d'emplois pour 2017 à Sevelnord soit, 64 congés seniors non remplacés et 69 départs dit « volontaire ».

A SevelNord c'est bien plus que 133 suppressions d'emplois !!!

Ces chiffres ne prennent pas en compte et viennent s'ajouter aux 250 suppressions d'emplois annoncés (que seule la CGT avait dénoncé) en février dernier qui concernaient 160 Ouvriers Professionnels, 70 Techniciens et Agents de Maîtrise ainsi que 20 cadres.

Se sont donc au minimum, $133+250=383$ emplois que la direction veut supprimer. Sans compter l'impact qu'auront le compactage et les externalisations de services. D'ailleurs, sur ce sujet, et suite aux questions émises par la CGT par courrier et distribué en tract le mardi 11 octobre 2016, la direction annonce un comité d'établissement extraordinaire mi-novembre 2016 sur l'impact des effectifs suite au compactage.



L'objectif de la direction est de précariser l'emploi !!!

Pour camoufler ce plan de suppression d'emplois massif, la direction se donne une bonne image dans les médias concernant la création de 500 emplois pour l'équipe de nuit qui sont, en fait, des intérimaires sans perspective d'embauche en CDI, des contrats pro sous-payés et des contrats d'insertion jeune emplois qui travaillent gratuitement pendant 6 semaines en production et qui, pour nombreux d'entre eux, sont virés à échéance. La direction a d'ailleurs confirmé que sur les 1 000 embauches en CDI prévues par le NEC dans le groupe sur les 3 prochaines années, aucune embauche en CDI n'aura lieu à Sevelnord.

Une honte de plus !!!

En même temps que la direction veut déclasser les professionnels vers des postes d'OPUEP, elle cherche à recruter des chefs d'équipe (voir communiqué de presse de la direction dans la voix du nord du 16 octobre 2016).

Pour la CGT avec 2,4 milliards d'€ de bénéfices sur ces 18 derniers mois, il est inacceptable de subir une nouvelle destruction de plusieurs centaines d'emplois. La CGT revendique l'embauche des précaires en CDI, la création de poste pour alléger les charges de travail, une évolution de carrière des professionnels sur des postes supérieurs, l'augmentation importante des salaires, l'abandon des projets d'externalisation.

Le calendrier de la souffrance au travail.

Lors du comité d'établissement ordinaire du jeudi 20 octobre 2016, la direction a annoncé les horaires de travail suivant :

En novembre : Samedis 05 (vert), 26 (bleue) et la nuit du dimanche 20. Le 1^{er} novembre sera travaillé uniquement pour l'équipe verte (5h30-13h00).

En décembre : Samedis 10 (bleue) et 17 (vert). Congés le samedi 24 décembre à 5H30.

Positionnement de la ST Eloi le lundi 26 décembre et du 27 décembre au 2 janvier 2017 inclus sera positionné la quatrième semaine de congés annuels. La CGT a revendiqué que la nuit du vendredi 23 au samedi 24 décembre 2016 ne soit pas travaillée afin que les salariés puissent faire le réveillon de Noël dans de bonnes conditions. La direction n'ayant aucun problème pour se reposer, elle a refusé.

En janvier : Samedis 7 (bleue), 14 (vert) et la nuit du dimanche 22.

La direction maintien les allongements d'horaires de 60 minutes sur les 3 tournées jusque fin d'année.

Au cumul de l'année 2016, et à cause des accords de compétitivité et CMOD signés par les syndicats réformistes (FO/CFE-CGC et SPI), les salariés, en plus de la flexibilité des horaires, auront travaillé tous les samedis, tous les jours fériés et n'auront eu que 3 semaines de congés payés.

La CGT revendique l'arrêt de la flexibilité à outrance avec le retour des heures supplémentaires en VOLONTARIAT payées et majorées à 45 %, l'arrêt des CMOD et des accords de compétitivité qui détruisent notre santé et nos vies de famille.